

Service Promotion de la Santé

Rapport d'activité 2015

CONTENU

Fonctionnement du service.....	6
Equipe.....	6
Actions auprès des publics	8
PERSONNES AGEES.....	8
<i>Conférences pour les retraités.....</i>	8
PERSONNES HANDICAPEES (ESAT FONDATION DE L'ATELIER).....	9
<i>Bien-être et estime de soi.....</i>	9
<i>Sensibiliser pour mieux cibler.....</i>	10
LYCEE CAMILLE CLAUDEL.....	10
Actions thématiques.....	14
Journée du Handicap	14
Prévention des IST/VIH	14
<i>Distributeurs de préservatifs.....</i>	14
<i>Prévention du risque infectieux pour les usagers de drogue par voie intraveineuse.....</i>	14
<i>Journée mondiale de lutte contre le VIH - 1er décembre 2015.....</i>	16
<i>Centre Municipal de Santé.....</i>	16
<i>SAMSAH/SAVS.....</i>	16
<i>Mission Locale.....</i>	16
<i>Flash mob.....</i>	17
Récapitulatif des thèmes abordés par le Service Promotion de la Santé en 2015	17
Actions support.....	18
Mardis de Vitry	18
<i>Accès aux soins des personnes âgées.....</i>	18
<i>Accès aux soins des jeunes.....</i>	18
<i>Accès aux soins des personnes vulnérables.....</i>	18
Point d'information documentaire décentralisé.....	18
<i>Nature des structures visitant le centre ressource.....</i>	18
<i>Ateliers découverte d'outils pédagogiques.....</i>	19
Atelier Santé Ville	20
Page Internet sur le site de la ville	20
Autres activités.....	22
Diagnostic local de santé.....	22
<i>Recueil de données quantitatives.....</i>	22
<i>Enquête auprès de la population vitriote</i>	23

<i>Entretiens auprès des professionnels</i>	23
Soins psychiatriques sous contrainte	23
Fichier vaccinal	24
Poux	24
DIVERS	25
Conclusion et perspectives	25

Abréviations

ADOC 94 : Association de Dépistage Organisé des Cancers du Val de Marne

ALJT : association logement jeunes travailleurs

AME : aide médicale d'Etat

ARS : Agence Régionale de Santé

ASL : Ateliers Sociolinguistiques

ASV : Atelier Santé Ville

CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CLAT : Comité de Lutte Anti-Tuberculeuse

CMS : Centre Municipal de Santé

CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique

CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale

CSC : Centres Socio-Culturels

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

EDS : espace départemental des solidarités

ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail

FTM : Foyer de Travailleurs Migrants

INPES : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INVS : Institut National de Veille Sanitaire

IREPS : instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

IUT : Institut Universitaire et Technologique

MAIA : maison pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer

MILDT : Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies

MVA : Maison de la Vie Associative

PAEJ : Point Accueil Ecoute Jeunes

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PNNS : Programme National Nutrition Santé

RIR Idf : Regroupement Implantation Redéploiement Ile De France

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAMSAH/SAVS : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés/Service d'accompagnement à la vie sociale

SDREU : soins à la demande d'un représentant de l'Etat en urgence

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

SMEB : Service Maintenance et Entretien des Bâtiments

SPS : Service Promotion de la Santé

VIH : Virus d'Immunodéficience Humaine

INTRODUCTION

L'année 2015 a vu la poursuite de l'évolution du paysage institutionnel avec la perspective de la métropole Grand Paris et de la loi de santé qui prévoit la substitution des contrats locaux de santé par les contrats territoriaux de santé. Pour autant, la ville de Vitry-sur-Seine s'est engagée dans la démarche de contractualisation avec l'Agence Régionale de Santé en initiant un diagnostic local de santé qui a mobilisé l'ensemble de l'équipe en vue de la conclusion d'un contrat local de santé. Des liens avec la démarche de contrat intercommunal de santé mise en œuvre par la CASA ont été tissés, mais sans de véritable visibilité pour l'avenir, la CASA se dissolvant dans le territoire 12 du Grand Paris au premier janvier 2016.

Grâce à cette démarche, l'ARS a revu son appui financier à la ville à la hausse avec plusieurs actions soutenues dans le cadre de l'appel à projets annuel.

2015 a vu (enfin) la matérialisation de la démarche personnalisée d'incitation à la vaccination dont les retours sont positifs après 6 mois d'exercice.

L'animation d'une page consacrée à la promotion de la santé sur le site Internet de la ville donne plus de visibilité aux actions du service et est régulièrement consultée.

De son côté, l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice psychologue à plein temps début janvier 2015 au PAEJ a permis à l'équipe de retrouver une dynamique positive.

Ainsi 2015, en dépit du contexte très troublé de l'année, a permis au SPS et au PAEJ de développer de nouvelles actions et, comme chaque année, la lecture de ce rapport donnera la mesure de la diversité d'approches que recèle la santé publique.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

EQUIPE

L'équipe est composée :

- De deux responsables de service : une responsable administrative à temps plein et d'un médecin de santé publique à 60%
- Avec d'une part, une équipe « promotion de la santé » composée :
 - d'une infirmière de santé publique
 - d'une chargée de projets en santé publique
- et d'autre part, le PAEJ :
 - une coordinatrice psychologue à temps complet,
 - un psychologue à mi-temps
 - une éducatrice spécialisée à temps complet
 - un animateur NTIC à mi-temps (autre mi-temps effectué au Service Municipal de la Jeunesse)

La présentation de ce rapport scinde les actions d'éducation pour la santé en deux groupes distincts, actions auprès des publics et actions thématiques, même si cette séparation peut sembler artificielle puisque les thématiques sont abordées dans le cadre d'une approche par public.

Cette distinction traduit deux volontés :

La première est la volonté du service de centrer les activités sur des publics dans une perspective globale, correspondant aux objectifs fondamentaux de la promotion de la santé.

La seconde est néanmoins de bien isoler les thématiques au sein desquelles des stratégies spécifiques peuvent se mettre en place (IST-VIH, saturnisme, nutrition, addictions, accidents domestiques...), mais aussi de répondre aux objectifs du Schéma Régional de Prévention du Programme Régional de Santé fixé par l'ARS, ou bien à des opérations spécifiques menées ponctuellement (1^{er} décembre, fête du handicap).

Un tableau récapitulatif page 6 permet de croiser les deux approches.

ACTIONS AUPRES DES PUBLICS

PERSONNES AGEES

CONFERENCES POUR LES RETRAITES

En lien avec le service vie sociale, accueil et information des retraités, les conférences thématiques animées depuis plusieurs années par un gérontologue, ont été reconduites, en diversifiant les lieux pour articuler les foyers avec les habitants.

Le nombre de participants évolue entre 10 et 50 personnes.

Le choix des thématiques est fait en concertation avec le service Accueil et Vie sociale de la direction adjointe des retraités, et s'appuie également sur les souhaits exprimés par les participants.

En 2015, les conférences ont porté sur :

- **Le 5 Janvier - Comment prévenir aujourd'hui les petits coups de déprime avec l'âge ?**

Pourquoi le Retraité est-il si exposé aux coups de déprime ? Comment reconnaître le début d'une dépression ? Pourquoi s'en occuper sans tarder ? Comment éviter d'être déprimé avec l'âge ?

- **Le 2 mars - La notion de Mandataire de Protection Future : à prévoir maintenant pour être protégé plus tard**

Mais quelles maladies invalidantes déclenchent ce mandat ? De quoi s'agit-il ? Serai-je concerné par son aide ? Pour quels problèmes de santé ? Qui choisir ? Que fera-t-il ? Mes libertés seront-elles préservées ? Que ferai-je en cas d'abus éventuels ?

- **Le 4 mai - Ai-je trop de cholestérol, que dois-je faire, pourquoi et quelle place pour la prévention ?**

Le bon et le mauvais cholestérol Les conséquences de l'excès de mauvais cholestérol. Dois-je vérifier ce mauvais cholestérol ? Les mesures pour contrôler ce mauvais cholestérol.

- **Le 8 juin - Comment soulager la diminution de l'audition avec l'âge et quelle place pour la prévention ?**

Ce qu'est l'oreille interne et ses fonctions. Pourquoi et comment se modifie-telle ? Les modifications de l'audition avec l'âge. Que faire ? Que savoir de l'audiométrie et des prothèses auditives ?

- **Le 7 septembre - Quelle alimentation bien équilibrée avoir lors de l'avance en âge pour prévenir certains problèmes de santé ?**

Quelle alimentation bien équilibrée avoir lors de l'avance en âge pour prévenir certains problèmes de santé ? Pourquoi l'appétit du Retraité peut-il s'estomper ? Comment le stimuler ? Les conséquences d'une alimentation déséquilibrée. Les recommandations en matière de ration quotidienne chez le Retraité. Le rôle de l'alimentation bien équilibrée dans la prévention de problèmes de santé (constipation, mémoire, ostéoporose, cancer du côlon, anémie, infections, chutes,...) et les régimes.

- **Le 2 novembre - Ai-je un diabète lié à l'âge, que dois-je faire, pourquoi et quelle place pour la prévention ?**

Les deux diabètes Les causes et conséquences du diabète Dois-je vérifier ma glycémie ? A quelle occasion ? Les mesures pour prendre en charge mon diabète Comment le prévenir ? 11 participants

Il est à noter que ces conférences semblent rencontrer une meilleure audience lorsqu'elles se déroulent à l'hôtel de ville. Depuis la fin de l'année, des questionnaires sont remis aux participants pour pouvoir mieux évaluer cette action.

PERSONNES HANDICAPEES (ESAT FONDATION DE L'ATELIER)

BIEN-ETRE ET ESTIME DE SOI

L'ESAT de la Fondation des Amis de l'atelier (établissement et service d'aide par le travail), situé au 4/6 rue des Granges à Vitry sur Seine, accueille un public handicapé âgé de 18 à 60 ans et propose 4 prestations : blanchisserie, restauration, traiteur et conditionnement (reliure).

Depuis plus d'un an maintenant, le Service Promotion de la Santé mène un projet qui a pour objectif général la promotion de l'estime de soi et l'empowerment auprès des personnes handicapées de 20 à 55 ans travaillant à l'Esat

En 2014 le projet fut essentiellement consacré à la question de l'identité et la valorisation de soi. Aux termes des différents ateliers, l'évaluation réalisée auprès du public concerné a pu révéler une amélioration de la connaissance de soi et de l'image positive de soi au travers des qualités et références sociales énumérées. De même, le sentiment d'appartenance a pu être développé puisqu'une majorité des agents se sent en confiance et inclut au sein du groupe. Le sentiment de compétence reste quant à lui à développer. Il paraît plus difficile pour les participants de se définir lors de cette activité. De fait, le projet se poursuit en 2015.

En 2015, le projet s'est co-construit entre le service Promotion de la Santé, la psychomotricienne de l'ESAT, deux agents de l'ESAT ainsi qu'une socio-esthéticienne, déjà intervenue lors de la première partie du projet en 2014. Une moyenne de huit agents ont participé aux séances.

Le groupe de pilotage décide de développer plus particulièrement les thématiques suivantes :

- Favoriser une image de soi
- Cultiver la confiance en soi
- Améliorer la connaissance de soi
- Renforcer les compétences psychosociales

Le projet s'est déroulé de janvier à juin 2015 de la manière suivante :

Séances 1, 2 et 3 – Comprendre ce que je suis, ce que je montre...

Objectif : exprimer différentes facettes de sa personnalité.

Les 3 séances ont été animées par la psychomotricienne de l'ESAT qui a proposé à chaque participant d'établir une carte d'identité.

La réalisation des cartes d'identités a été pour chacun l'occasion de verbaliser qui ils sont, ce qu'ils aiment ou aimeraient faire. Ce moment a été l'occasion pour certains, proche de la retraite d'évoquer leur peur de vieillir, de ne plus rien faire. D'autres ont pu se laisser aller à évoquer leurs rêves et leurs projets.

Séance 4 – Colorimétrie

Objectif : aider les personnes accompagnées dans le choix d'un style vestimentaire (codes, couleurs, harmonisations) adaptées à leur handicap et à l'image qu'elles souhaitent donner d'elles-mêmes.

La séance a été animée par la socio-esthéticienne qui a proposé un travail autour de la peinture pour comprendre comment sont construites les couleurs à partir de 3 couleurs primaires ainsi qu'un test de colorimétrie pour découvrir les couleurs qui mettent en valeur chaque agent participant.

Séances 5, 6, 7 – Tenue vestimentaire

Objectif : Travailler sur la morphologie et la tenue vestimentaire afin de prendre confiance en soi.

C'est avec l'outil « des habits et nous » que l'infirmière de santé publique et la chargée de projet du SPS ont travaillé auprès des agents sur la recherche d'un style vestimentaire adapté à une morphologie, une personnalité, une situation de vie/et ou d'activité.

Séance 8 : Visite en magasin

Objectif : Mettre en application concrète les séances réalisées en amont.

Cette séance était l'occasion pour les agents d'essayer des vêtements en magasin, afin que chacun d'eux puisse trouver son style vestimentaire. Lors de cette séance, un photographe est présent pour prendre des photos des différents essayages.

Le ressenti sur cette séance est très positive. Ils ont tous participé et essayé plusieurs tenues, sont repartis tous avec un achat et certains doivent revenir dans ce magasin.

Séance 9 : finalisation du book

Objectif : Valoriser l'image de soi à travers la création d'un book par les agents.

La séance a été divisée en 2 parties, une partie consacrée au contenu du book avec l'ordre d'apparition des différents documents et photos et la seconde partie au choix des différentes tenues selon la sortie (travail, sport ,sortir avec ses amis, soirée...). L'utilisation d'un jeu : « Dress Code », conçu par la socio-esthéticienne a pu permettre aux participants de choisir facilement des tenues adaptées aux sorties.

Séance 10 : Bilan

Cette dernière séance a également été divisée en 2 parties. La première phase, la socio-esthéticienne a organisé un soin des mains pour que les agents prennent conscience qu'il était également important de prendre soins de ses mains : comment couper ses ongles, les limer, les laver...Séance très appréciée car elle leur a permis d'avoir un moment de détente.

La seconde phase a été l'occasion de faire un tour de table avec le bilan et l'évaluation.

Evaluation

A chaque séance, les intervenants ont noté une bonne participation des agents. Ils étaient en moyenne 8 et ont été assidus. Les échanges ont été très enrichissants avec beaucoup de questionnements :

- « Pourquoi s'hydrater la peau après l'avoir lavé »
- « Comment se forment les rides »
- « Avec le test de colorimétrie on voit tout de suite les couleurs qui font un joli teint et qui diminue les rides »
- « Certaines couleurs font qu'on est plus épanoui »
- « Le rose n'est pas qu'une couleur de fille »
- « chacun a des représentations sur la manière dont on peut paraître selon comment on est habillé »

Les professionnels notent quant à eux, une réelle évolution dans la prise de conscience de soi chez les participants sur les deux années de travail écoulées. Plusieurs évolutions positives sont notables et notamment concernant l'hygiène, l'alimentation, la tenue vestimentaire et le prendre soin de soi.

SENSIBILISER POUR MIEUX CIBLER

Objectif : déterminer des axes de travail sur la thématique de l'alimentation.

Cette action a eu lieu en octobre 2015 et a réuni une quarantaine d'agents durant leur pause matinale.

Mise en place d'un stand pour mener des expériences sur les graisses cachées. Quelques aliments (pomme de terre, chips, gâteau, fruit, légume) ont permis de faire cette expérience. En parallèle, un autre atelier était présenté sur les sucres cachés. Des barres, pâte à tartiner, cannettes étaient présentées avec en comparaison, le nombre de sucres qu'elles contiennent.

Le Service Promotion de la Santé a noté qu'il existait des problèmes de comportements alimentaires. Une proposition d'action de prévention sur cette thématique a donc été envisagée mais des difficultés internes à la structure empêchent pour le moment de la mener. Ce type d'action ne peut en effet avoir lieu s'il n'y a pas de suivi avec toute l'équipe médico-sociale du foyer et de l'ESAT ainsi qu'un suivi psychologique.

LYCEE CAMILLE CLAUDEL

Tout au long de l'année 2015, l'équipe du Service promotion de la Santé a entrepris un projet auprès de 3 classes du lycée Camille Claudel : 2 classes de 1^{ère} année Bac Pro accueil et une classe de 1^{ère} année CAP métiers de la mode pour un total d'environ 32 jeunes. L'équipe du Service Promotion de la Santé a rencontré à

plusieurs reprises l'équipe éducative du lycée mais aussi les élèves de trois classes ainsi que des enseignants afin d'établir un état des lieux approfondi des problématiques de santé.

Afin de connaître les représentations de la santé de chacun et de prioriser les thématiques de santé, deux questionnaires ont été réalisés par le Service Promotion de la Santé et soumis respectivement à l'équipe éducative (CPE, conseillère d'orientation-psy, Infirmière Scolaire, Assistante Sociale) ainsi qu'aux enseignants et aux trois classes.

L'analyse des 53 questionnaires permet d'apporter un point de vue quantitatif et objectif dans l'élaboration du projet. Les thématiques retenues ont été les suivantes :

- L'estime de soi (image de soi, bien-être, confiance en soi),
- Respect filles/garçons,
- Hygiène de vie,
- Violence physique ou psychologique,
- Alimentation.

Objectif général :

Promouvoir la santé des élèves des classes 1 BA 1, 1 BA 2 et 1^{ère} année métiers de la mode du lycée Camille Claudel sur l'année 2015-2016.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer l'empowerment des élèves, les capacités émotionnelles à travers des activités ludiques et pédagogiques leur permettant d'interagir.
- Améliorer le respect et les relations filles/garçons afin de prévenir les violences physiques et psychologiques.
- Favoriser une alimentation équilibrée tout en s'adaptant à l'environnement des jeunes.

Objectifs opérationnels:

- Mettre en place 2 fois 3 séances avec une comédienne autour de l'estime de soi et du bien-être,
- Organiser une représentation théâtrale avec les deux groupes pour clore le travail avec la comédienne,
- Intégration du travail des deux psychologues du Lycée Camille Claudel dans l'objectif de diminuer le stress, travailler sur les notions de solitude, d'angoisse,
- Mettre en place 2 fois 3 séances autour de la fonction du vêtement,
- Organiser 2 fois 3 séances sur le respect et relations filles/garçons
- Organiser un théâtre forum afin d'aider les élèves à développer des compétences psychosociales avec la compagnie « entrées de jeu »,
- Concevoir 2 fois 4 séances autour de la question de l'alimentation équilibrée adaptée à son environnement.

Le projet a été organisé de Janvier 2015 à Juin 2016 et découpé en plusieurs volets selon les thématiques abordées.

Lors de chaque séance, les professionnels ont proposé des outils pédagogiques ludiques qui permettent aux élèves de participer activement et de s'exprimer librement.

L'enseignante d'arts appliqués est également intervenue auprès des 3 classes dans le cadre du projet. L'intervention s'est déroulée en 4 séances de 2h, avec pour thématique : " L'apparence dans l'Art et dans la Vie".

Outils utilisés :

- Outil « des habits et nous » pour les 2 séances sur les fonctions du vêtement,
- Jeu sur les morphotypes pour la 3^{ème} séance sur le vêtement,
- Théâtre d'intervention pour les 3 séances d'expression sur les thématiques définies par les jeunes,
- Brainstorming,
- Bâton de parole,
- Photolangage

Partenaires participant à l'action :

- Le Service Promotion de la Santé,
- L'équipe éducative : Assistance sociale, Infirmière scolaire, CPE, Conseillère d'orientation-psy, Socio-esthéticienne.
- Des enseignants impliqués dans le projet

La mise en œuvre du projet a nécessité :

- 4 réunions du groupe de travail pour co-élaborer le projet
- 3 interventions pour établir un état des lieux auprès des élèves à l'aide d'un Méta-plan et d'un questionnaire.
- 1 Réunion Bilan intermédiaire le 23 juin 2015.

Nombre de bénéficiaires : 32 élèves en moyenne + 30 élèves présents pour l'action « l'apparence dans l'art et dans la vie »

Nombre de séances réalisées : 7 fois 2 séances + 4 séances en arts appliqués.

Evaluation :

Des questionnaires de satisfaction remplis par les élèves, une grille d'observation remplie à chaque séance par l'intervenant et des entretiens semi-directif auprès de l'équipe projet lors des réunions de débriefing ont permis d'assurer l'évaluation décrite ci-dessous.

Dynamique de groupe et qualité des échanges lors des séances

Sur les 7 séances qui ont eu lieu, **la participation** des élèves était très active. La plupart des échanges étaient très riches et l'ambiance dans les groupes, bonne, voire très bonne. Il y a eu beaucoup d'empathie et d'écoute des uns et des autres dans l'ensemble des groupes.

Un point négatif notable a été identifié pour le groupe 1 BA 1 + 1 CAP qui est le nombre trop important d'élèves. Régulièrement, la répartition de la parole était peu équilibrée dans ce groupe. En cause, la classe 1 BA 1 qui paraît difficile à canaliser (bavardages, élèves un peu agités...). Les échanges restaient très enrichissants et les élèves sont satisfaits du projet jusqu'à présent.

L'enseignante en Art Appliqués fait part de l'absentéisme d'élèves une semaine sur deux, nuisant au projet et à l'effet de découverte et de surprise devant le travail. Une relation de confiance s'est installée au fur et à mesure, entre les intervenants et les élèves mais également entre les élèves qui ne se connaissaient pas. Des activités « brise-glace » ont permis aux élèves de mieux se connaître, se comprendre et s'écouter.

Pour **les points positifs**, les élèves ont apprécié le travail en équipe, ils ont vu le jeu comme une continuité pratique, une mise en application des différents sujets abordés. Les outils utilisés (théâtre, des habits et nous, jeu de cartes, etc) sont pour eux, une manière ludique de comprendre et d'échanger sur des sujets souvent épineux. Le théâtre a permis pour certains de « se lâcher... », de s'exprimer plus librement et sans tabou, comme sur les addictions par exemple. Ils semblent avoir pris conscience de l'importance de la tenue vestimentaire, de l'image de soi à travers elle et que chaque tenue est adaptée en fonction de l'environnement, du contexte, de sa morphologie.

Les 2 classes de Bac Pro accueil qui ont bénéficié d'interventions supplémentaires en lien avec leur enseignante d'arts appliqués semblent avoir apprécié le projet. Les notes attribuées aux élèves pour leurs travaux sont principalement comprises en 14 et 18 et les réponses graphiques ont été de très bonne qualité.

Satisfaction**Ressenti des intervenants**

Mme Lenoble (proviseure du lycée) évoque la journée des Ambassadeurs dont l'objectif est la présentation des différentes sections présentes au lycée par les élèves eux-mêmes dans les collèges environnants. A cette occasion, il semble que les classes de 1 BA 1 et 1 BA 2 se sont senties très à l'aise et ont adopté une tenue vestimentaire adaptée.

Le retour de l'équipe scolaire est positif sur le projet. Les élèves semblent avoir la capacité de reconnaître que la tenue vestimentaire est normée et adaptée selon les situations. Les filles de la classe 1 BA 1 ne cherchent plus à cacher leur corps et acceptent leur féminité tout en ayant leur foi.

Au dire de Mme Lenoble, la cohorte a évolué favorablement vis-à-vis des objectifs de départ même si tout ne peut être imputable au projet.

Ressenti des élèves

Les élèves ont apprécié le projet et le ressenti global est positif. Ils disent avoir pris conscience qu'il existait des tenues vestimentaires adaptées à chaque situation et compris que le vêtement avait plusieurs fonctions, dont celle de communication. Ils ont remarqué qu'à travers le vêtement et son apparence extérieure, il était possible de dissimuler sa personnalité. Ils ont particulièrement apprécié l'apport de connaissances par les différents intervenants et les outils utilisés, notamment le côté ludique de l'activité, et se sont aperçus qu'ils pouvaient communiquer, échanger entre eux même sur des désaccords.

ACTIONS THEMATIQUES

JOURNEE DU HANDICAP

Dans le cadre de la journée du handicap organisée le 20 septembre 2015 sur la place du marché, le Service Promotion de la Santé anime un espace dédié au « Plaisir d'entendre » avec la présentation d'une exposition intitulée « des sons et des bruits ». Ce stand est l'occasion d'échanger avec le public sur la richesse et la variété du monde sonore. Au total, 76 personnes sont passées au stand (51 filles et 25 garçons). Les enfants venaient essentiellement pour répondre au quizz et partaient rapidement pour continuer leur jeu de piste. Les adultes étaient quant à eux très intéressés par l'exposition. La thématique fut très appréciée. Les bouchons d'oreilles à disposition du public suscitaient de nombreux échanges sur la nécessité d'appliquer un moyen de protection selon les situations de nuisances sonores rencontrées.

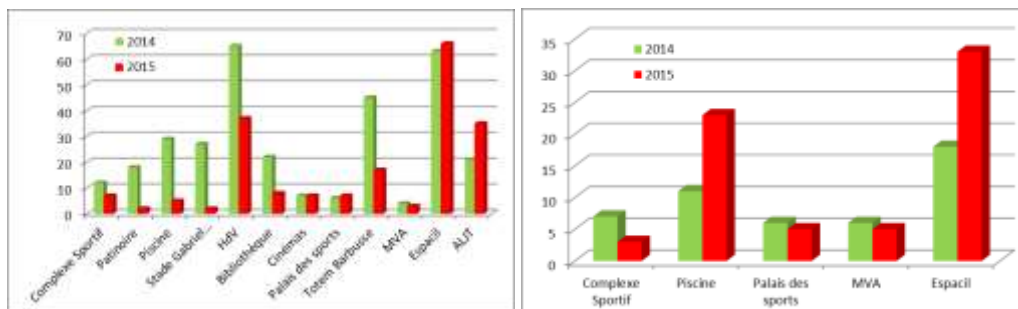
PREVENTION DES IST/VIH

DISTRIBUTEURS DE PRESERVATIFS

La ville de Vitry est engagée dans une démarche de prévention des comportements sexuels à risques depuis plus de 20 ans. En appui de cette dynamique, 13 distributeurs de préservatifs sont répartis sur le territoire communal. Auparavant gérée par le service Environnement, cette mission a été officiellement transférée au service Promotion de la Santé, en janvier 2013. Les préservatifs masculins sont vendus au prix de 1 Euro pour 6, et le préservatif féminin 20 cents l'unité.

La ville a établi un partenariat avec l'association SAFE après une procédure d'appel d'offre, pour assurer la régie, l'approvisionnement et la maintenance des appareils, ce qui permet d'avoir aujourd'hui des statistiques fiables permettant d'envisager le redéploiement des distributeurs là où ils sont le plus utiles. On constate en effet une forte sous-utilisation à la Maison de la Vie associative, au Palais des Sports et aux 3 Cinés Robespierre. Dans un premier temps les relocalisations seront internes (MVA et 3 Cinés) pour donner plus de visibilité au dispositif.

Il faut souligner que les préservatifs féminins sont régulièrement demandés, et de façon croissante, même si cela reste en faible quantité.



Des préservatifs sont régulièrement à disposition du public dans quelques structures d'accueil de la ville tels que le CCAS, le SMJ, le PAEJ. Environ 200 préservatifs ont été distribués dans chacun de ces lieux lors du 1^{er} décembre.

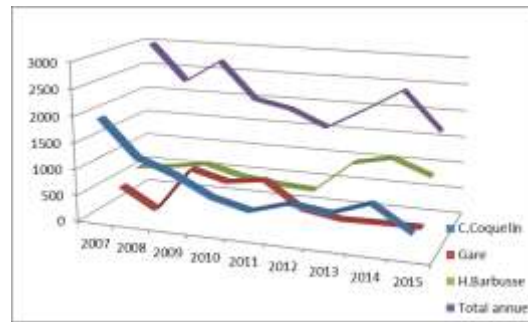
PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX POUR LES USAGERS DE DROGUE PAR VOIE INTRAVEINEUSE

TOTEMS

Trois totems d'échange de seringue sont installés par la ville. Banalisés, ils délivrent un kit comprenant une seringue stérile, du matériel de désinfection, une cupule d'aluminium et un préservatif, contre soit un jeton, soit une seringue usagée. L'association EFAS en assure la maintenance.

Les distributions ont diminué jusqu'en 2012 où le totem Henri Barbusse, et, à un moindre degré Constant Coquelin ont augmenté. Cette année, ces deux derniers ont vu une forte baisse, engendrant une chute de 30% de seringues distribuées (1.660) par rapport à 2014 (2.386, mais année exceptionnelle). Il faut souligner que le

totem Constant Coquelin a été inaccessible durant plusieurs semaines, du fait de travaux de voirie. Etant le plus vétuste, il sera remplacé en 2016 avec le soutien de l'ARS.



VENTE DE STERIBOX EN PHARMACIE

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'usage de drogues par voie intraveineuse sur le territoire, le service promotion de la santé organise chaque année le recensement des pharmacies qui vendent des Stéribox. Toutes les pharmacies de Vitry-sur-Seine (25) répertoriées sur le fichier AMELI ont été contactées sauf deux qui restent injoignables comme l'année passée.

Sur les 23 pharmacies qui ont répondu au recensement, 6 déclarent vendre des Stéribox, les mêmes qu'en 2014. Elles étaient 7 l'année dernière 8 en 2013 et 12 en 2012. On peut constater que la vente de Stéribox sur le territoire reste stable par rapport à 2014 puisque seule une pharmacie a cessé d'en vendre, elle justifie ce changement du fait que les toxicomanes ont leur lieu habituel ou ils achètent leur Stéribox et ne changent pas.

Parmi les pharmacies qui vendent des Stéribox :

- 1 en vend 1 à 3 fois par mois.
- 1 en vend 3 à 5 fois par mois.
- 1 en distribue 5 à 7 fois par mois.
- 3 pharmacies déclarent en vendre 7 à 9 fois par mois.

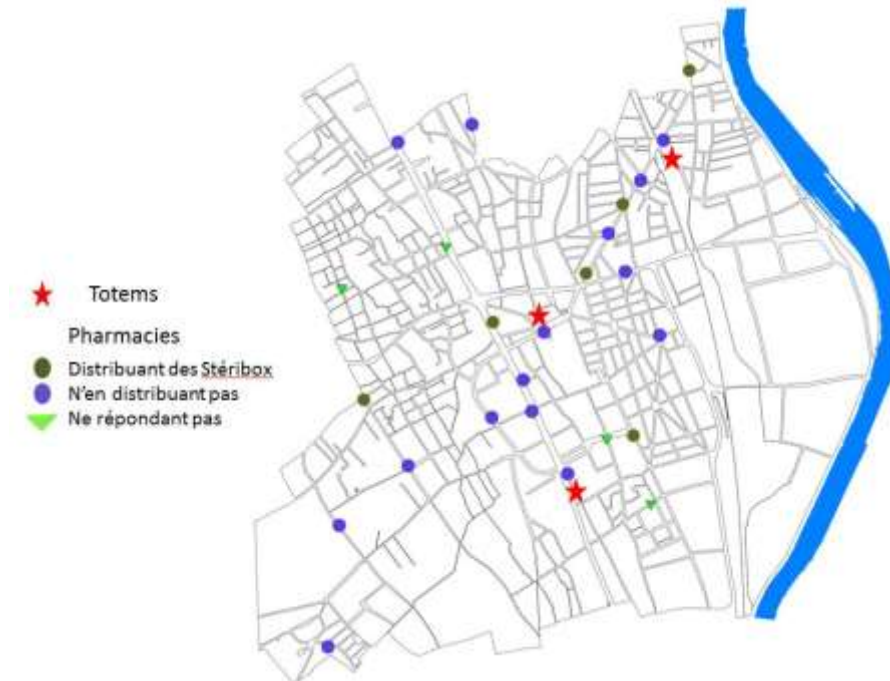
On peut donc estimer la distribution annuelle en pharmacies à 420 kits.

Parmi celles qui n'en vendent pas, 7 expliquent qu'il n'y a jamais de demande. En revanche 9 pharmacies n'en vendent pas explicitement pour ne pas avoir de clientèle marginale et ne pas prendre de risque pour leur sécurité et celle des clients du quartier.

Aucune pharmacie sur les 23 n'est intéressée par des jetons et des plaquettes d'informations à distribuer aux clients lors de l'achat de Stéribox.

Par rapport à l'année dernière on peut constater une augmentation considérable des pharmacies qui déclarent avoir un dispositif de recueil de seringues et d'aiguilles usagées puisqu'on passe de 2 en 2014 à 15 cette année.

Cartographie des pharmacies et totems distribuant des Stéribox



JOURNEE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH - 1ER DECEMBRE 2015

LYCEE CHERIOUX

Intervention le mardi 1er décembre après-midi avec la diffusion du film « rencontre inédite » suivi d'un débat en présence des agents de l'ESAT ainsi que de lycéens.

A l'origine, une séance devait avoir lieu de 13h à 14h avec l'équipe administrative ainsi que les enseignants mais personne n'a participé.

De 14h à 15h, il y a eu 35 élèves d'une classe bac pro Plomberie et d'une terminale Arts appliqués ainsi que 7 agents de l'ESAT les amis de l'atelier.

Le débat portait principalement sur les modes de transmission du SIDA et le dépistage. Les jeunes évoquent le fait de ne pas pouvoir en discuter avec leur famille et de se renseigner sur Internet. Il y a une certaine méconnaissance sur le sujet. Le SPS a ressenti beaucoup de respect de part et d'autre (peu de moqueries, questions larges...). Les agents de l'ESAT étaient particulièrement heureux de pénétrer dans l'enceinte d'un lycée.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

7 dépistages ont eu lieu à l'occasion de l'ouverture du CIDAG le mardi 1er décembre.

SAMSAH/SAVS

12 participants dont 3 filles et 7 membres du personnel.

Diffusion du film rencontre inédite puis débat. Les personnes accueillies semblent toutes connaître le préservatif ainsi que son utilisation.

Bon accueil du public du SAMSAH/SAVS vis-à-vis de la thématique. En temps normal, ils ne sont pas aussi nombreux sur le temps d'accueil du vendredi.

Pour certains le nombre de représentants de l'institution a été un frein pour échanger sur des questions d'ordre intime.

MISSION LOCALE

Diffusion du clip des lycéens de Jean Macé avec la vidéo "l'amour à travers les âges".

La mission locale a dû coupler l'ensemble car la flashmob à elle seule ne suffisait pas pour animer le sujet.

L'action était visible et compréhensible du public grâce à la simplicité des supports visuels, des couleurs chatoyantes et du message positif véhiculé (se tester pour s'aimer).

FLASH MOB

Lors du concert du 31 mai, seulement 4 jeunes filles étaient présentes avec la CPE de Jean Macé pour réaliser la flash mob. Ce manque d'effectif est dû au délitement de groupe de danse d'élèves de terminal et du drame survenu dans l'établissement cinq jours auparavant. Le PAEJ a recontacté au mois de septembre la CPE pour lui proposer de faire la flash mob au sein de l'établissement avec les participants de l'année dernière ainsi que d'autres élèves à mobiliser.

La CPE a orienté le PAEJ vers l'infirmière scolaire qui a repris la proposition. Elle l'a présentée à l'équipe scolaire qui a validé deux répétitions puis deux tournages :

- Un tournage de sécurité pour la danse le mercredi 11 novembre le soir dans le hall du lycée Jean Macé.
- Un deuxième tournage le mardi 17 novembre de 12 à 13h dans le lycée type Flashmob sur le temps méridien.

La réalisation du premier tournage a été un succès aussi bien pour la participation que l'organisation. Le deuxième tournage n'a pas pu se faire suite à la série d'attentats du week-end du 13 novembre qui a engendré beaucoup d'émotions et une sécurité accrue de l'établissement (attroupement). L'équipe scolaire a donc annulé ce deuxième tournage. Par la suite, le temps imparti au montage aurait été trop court et il n'aurait pas été judicieux d'insister (vu l'émotion collective).

Le montage s'est déroulé dans les temps. Il a été diffusé au lycée Jean Macé, sur le site internet de la ville, aux 3 cinés Robespierre, au service municipal de la jeunesse ainsi qu'à la Mission Locale. Il a été très bien accueilli par l'équipe du lycée Jean Macé.

La forme actuelle de ce flash mob vidéo n'est pas une flash mob mais une danse de sensibilisation au VIH réalisée par les Lycéens de Jean Macé.

Lycée Jean Macé

L'action s'est déroulée toute la journée du 1^{er} décembre au sein du foyer des élèves avec l'exposition de l'ONUSIDA. Des brochures et des préservatifs étaient à disposition. L'équipe infirmière et l'encadrement éducatif étaient présents. La flash mob était diffusée dans le hall de l'établissement toute la journée.

Une bonne ambiance ainsi que de bons échanges autour des IST sont à noter. Les élèves se sont interrogés sur l'objectif de la flash mob, ce qui a permis aux professionnels d'échanger sur le SIDA et les IST. Certains élèves se sont rendus à l'infirmerie suite à cette action pour continuer à échanger avec les infirmières. Le foyer est idéal pour mettre en place des actions. Les lycéens semblent se mobiliser davantage dans ce lieu.

RECAPITULATIF DES THEMES ABORDES PAR LE SERVICE PROMOTION DE LA SANTE EN 2015

Thème	Projet	Public
Santé globale	Conférences thématiques	Personnes âgées
	ESAT Amis de l'Atelier Bien être et estime de soi	Adultes porteurs de handicap
	Semaine du handicap Stand de présentation de l'exposition et atelier avec socio esthéticienne	Tout public
	Lycée Camille Claudel	Lycéens
Vaccination	Courrier personnalisé	Enfants de 11 mois, 6 et 11 ans et leurs parents
MST-VIH	1 ^{er} décembre Activités globales	Tout public Jeunes

ACTIONS SUPPORT

MARDIS DE VITRY

Les échanges qui se font au sein des réunions des « Mardis de Vitry » sont principalement destinés à créer un lien entre les professionnels de terrain en vue d'une meilleure connaissance du travail des uns et des autres.

Les regards de chacun et le partage d'expériences permettent une analyse des pratiques, mais également une amélioration de la connaissance de la population et un choix plus éclairé quant aux problématiques sensibles et/ou à aborder via des actions de sensibilisation, d'éducation ou de promotion de la santé.

Depuis 2014, des intervenants extérieurs sont invités à apporter un regard sur leurs actions ou une expertise sur des sujets déterminés.

ACCES AUX SOINS DES PERSONNES AGEES

Le 10 mars 2015 fut consacré à la présentation du Réseau ONCO94 OUEST par Laurent Cénard, directeur du réseau qui couvre les champs de la gérontologie et des soins palliatifs pour tous les types de pathologies. Il concerne tout l'Ouest du département, rive gauche de la Seine plus Vincennes et St Mandé (www.onco94.org).

Le 2 juin 2015, Monsieur El Moubaraki, directeur de l'association Migrations Santé a été invité pour échanger avec les professionnels participants sur le vieillissement des personnes migrantes.

ACCES AUX SOINS DES JEUNES

Le 3 mars 2015, la rencontre est consacrée à la présentation du CLSM (conseil local de santé mentale) par Madame Martina Benazzi coordinatrice du CLSM.

Le CLSM est un dispositif agissant sur les communes des secteurs de psychiatrie adulte (Choisy-le-Roi, Orly, Villeneuve-le-Roi, Ablon) et de pédopsychiatrie (mêmes villes + Thiais et Vitry-sur-Seine).

Le 26 mai, le Dr Monique Ben Saïd, médecin psychiatre responsable et M. Nouredine Hachimi, cadre infirmier de l'hôpital Paul Guiraud présentent le CMP.

ACCES AUX SOINS DES PERSONNES VULNERABLES

Le 17 mars 2015, la réunion fut consacrée à une présentation des sectorisations en santé auxquelles Vitry est soumis.

Le 9 juin 2015, le thème retenu pour la réunion était l'accès aux soins bucco-dentaires : limites économiques, psychologiques, moyens et ressources pour les surmonter. Le Dr Sylvie Azogui Lévy, enseignante chercheur à Paris 7 (faculté d'odontologie Garancière) était invité à cette occasion.

Les trois réunions de l'automne ont été consacrées au recueil des attentes des professionnels dans le cadre du diagnostic local de santé détaillé page 22.

POINT D'INFORMATION DOCUMENTAIRE DECENTRALISE

Depuis 2011, le service promotion de la santé dispose d'une convention avec l'IREPS et plus particulièrement le CODES 91 pour apporter un appui aux professionnels en matière de documentation, d'outils pédagogiques et de conseil méthodologique. Le centre ressources s'est structuré en 2012 avec l'acquisition d'étagères, d'outils pédagogiques et l'enrichissement du fonds documentaire. La convention s'achevant en 2015, les partenariats vont être reconsidérés.

Les acteurs de prévention de la ville mais aussi des communes avoisinantes peuvent s'adresser au service pour obtenir des documents, consulter et commander des outils pédagogiques. Ce lieu ressources s'adresse notamment aux intervenants associatifs aux professionnels de l'Education Nationale, aux professionnels de santé, ou de tout autre secteur concerné par les questions de prévention.

Si nécessaire, un conseil méthodologique peut être apporté par des membres de l'équipe du CODES91, pour mettre en place des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

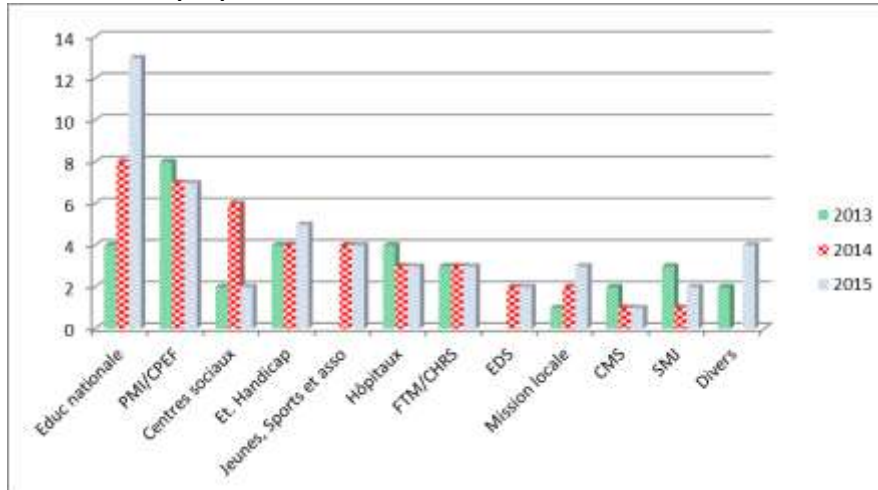
NATURE DES STRUCTURES VISITANT LE CENTRE RESSOURCE

Il y a eu 49 passages cette année (33 en 2013) (41 en 2014) nous pouvons constater que le nombre de visiteurs progresse chaque année depuis la création du centre de documentation. Le prêt d'outils pédagogiques reste stable (7 pour cette année). Le prêt d'expositions a augmenté puisque nous avons prêtés les 2 expositions

(SIDA, Vaccinations) à 9 reprises. Les brochures de prévention présentant les risques liés aux rapports non protégés, alimentation, vaccinations sont toujours les plus demandées.

Les structures visitant le centre de documentation sont essentiellement sur le territoire de la commune de Vitry sur seine et sont comme pour l'année passée des professionnels de l'éducation nationale en majorité et ce de façon croissante.

Graphique d'évolution des demandes de documentation



ATELIERS DECOUVERTE D'OUTILS PEDAGOGIQUES

Organisés chaque semestre en partenariat avec le CODES91, ces ateliers permettent aux professionnels de découvrir et manipuler des outils pédagogiques. La rencontre se déroule de manière interactive et permet aux différents acteurs de les intégrer dans leurs actions d'éducation pour la santé.

ATELIER DECOUVERTE – COMPETENCES PSYCHOSOCIALES (ORGANISE LE 16 JUIN)

12 personnes étaient présentes principalement de Vitry Sur Seine mais également d'autres villes du Val de Marne comme Ivry Sur Seine et ainsi que la ville de Grigny dans l'Essonne. Les professions représentées sont très disparates, on retrouve aussi bien des psychologues, puéricultrices, IDE, animateurs....

Les participants se sont mis en groupe, ils ont pu manipuler et analyser des outils puis ont rempli des grilles d'évaluation pour dégager les inconvénients et avantages de certains outils dans leur quotidien professionnel. Une restitution des différentes grilles a été faite en fin d'après-midi à l'ensemble des professionnels.

ETABLISSEMENT	FONCTION	VILLE	NOMBRE
CPAM	Educateur santé	Ivry Sur Seine	1
PAEJ	Psychologue	Vitry Sur Seine	1
PAEJ	Educateur spécialisé	Vitry Sur Seine	1
MAIRIE DE VITRY SUR SEINE	Responsable du secteur handicap	Vitry Sur Seine	1
ASCV	Animateur sportif	Vitry Sur Seine	1
PMI Square de la Galerie	Puéricultrice Responsable PMI	Vitry Sur Seine	1
PMI Commune de Paris	Puéricultrice Responsable PMI	Vitry Sur Seine	1
Centre Social Balzac	Animatrice médiation	Vitry Sur Seine	1
UPP Grigny/Viry	Coordinatrice Projets	Grigny	1
Entreprise en cours de création	Psychologue	Vitry Sur Seine	1
Association de cabinet	Diététicienne		1
Education Nationale	IDE	Essonne	1

ATELIER SANTE VILLE

La ville développe depuis 2002 des actions de prévention en santé à destination de la population au travers d'un Atelier Santé Ville (ASV) intégré depuis 2008 au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), partagé avec Ivry sur Seine.

Dans les textes, ces ASV sont destinés à développer une dynamique communautaire autour de la santé, afin, entre autres, de retisser des liens entre la population et les services de santé et d'engager une démarche positive en matière de promotion de la santé. Un diagnostic a été établi en 2003-2004 par l'Institut Renaudot afin de déterminer les ancrages territoriaux pouvant être susceptibles d'accueillir la démarche.

La Ville de Vitry participe à la plateforme nationale ressource des ateliers santé ville mise en place en 2012 par le Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes et la Direction Générale de la Santé.

L'atelier santé ville, au-delà du dispositif d'appui financier, est un type de démarche d'intervention en santé que le Service Promotion de la Santé continue de mettre en œuvre dans chacune de ses activités.

Désormais, la contractualisation, l'animation et la coordination du nouveau contrat de ville 2015-2020 est portée par l'intercommunalité. Ce projet de territoire pose la question de la poursuite de l'Atelier Santé Ville Ivry-Vitry en l'état actuel.

PAGE INTERNET SUR LE SITE DE LA VILLE

Depuis 2013, le Service Promotion de la Santé a ouvert ses pages dédiées sur le site de la ville :

<http://www.vitry94.fr/solidarite-sante/promotion-de-la-sante/>

Ce site est régulièrement actualisé et inclut les différentes programmations d'activité : rencontres professionnelles, conférences pour les retraités, publications, etc.

Page	Pages vues	Vues uniques	Temps moyen passé sur la page
	3 971 % du total: 0,24 % (1 003 074)	1 904 % du total: 0,14 % (1 327 070)	00:01:52 Valeur moy pour la vue: 00:01:27 (09,27 %)
1. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/	1 245 (31,36 %)	989 (51,94 %)	00:01:25
2. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/questionnaire-vous-et-la-sante/	1 076 (27,10 %)	273 (14,34 %)	00:03:36
3. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/questionnaire-vous-et-la-sante/?presane=T	981 (24,70 %)	130 (6,83 %)	00:00:52
4. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/professionnels/	315 (7,93 %)	245 (12,87 %)	00:01:37
5. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/equipe/	186 (4,68 %)	127 (6,67 %)	00:00:46
6. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/observatoire-local-de-la-sante/	100 (2,52 %)	78 (4,10 %)	00:00:35
7. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante/liens-utiles/	36 (0,91 %)	32 (1,68 %)	00:00:26
8. /annuaire/annuaire-des-services-et-des-equipements/ficheAnnuaire/service-de-la-promotion-de-la-sante/	29 (0,73 %)	27 (1,42 %)	00:00:28
9. /solidarite-sante/promotion-de-la-sante	2 (0,05 %)	2 (0,11 %)	00:00:00
10. /translate_c?depth=1&hl=el&prev=search&ui=translate.google.gr&sl=en&u=http://www.vitry94.fr/solidarite-sante/promotion-de-la-sante/&usq=ALKJhA52zCeG6yePxlvb8qTCv6C6Wsg	1 (0,03 %)	1 (0,05 %)	00:00:22

Ces chiffres représentent un doublement depuis la première année, mais dont il faut soustraire le questionnaire du diagnostic local de santé décrit page suivante dont le SPS s'est servi pour saisir les données (lignes 2 et 3 du tableau ci-dessus). Une fois ces chiffres retirés, près de 2.000 pages ont été vues, contre 1.800 en 2014, la légère augmentation concerne les trois rubriques (accueil et professionnels surtout).

Par ailleurs, la page vaccination informant des modifications des procédures a été vue 539 fois et le modèle de certificat téléchargé près de 200 fois.

AUTRES ACTIVITES

DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE

Dans le cadre de l'élaboration d'un contrat local de santé dont la décision politique a été prise fin 2014, la Ville a initié un processus diagnostique qui s'inscrit dans les dispositions de la loi HPST du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ainsi que dans la loi de modernisation du système de santé du 14 avril 2015.

Le diagnostic local de santé a pour objectifs d'une part de mieux connaître le territoire à la fois dans les attentes des habitants, leurs besoins et les ressources disponibles en matière de santé, d'autre part de mobiliser les habitants et les professionnels sur les questions de santé.

Dans la perspective des recommandations nationales¹, le diagnostic proposé par Vitry-sur-Seine combine plusieurs approches :

- La valorisation et l'actualisation des informations recueillies dans le cadre de l'observatoire local de santé en l'enrichissant avec une quête d'informations spécifiques auprès de producteurs de données (Conseil départemental, CPAM, etc.) ;
- Le recueil d'informations statistiques auprès de producteurs d'information ;
- Les résultats d'une enquête par questionnaire auprès de la population (avril à juin 2015);
- Les débats en conseil de quartier ;
- Les résultats d'entretiens menés auprès d'acteurs institutionnels et de professionnels de terrain présents sur le territoire de Vitry-sur-Seine
- Une étude de l'offre de soins auprès d'habitants en situation de grande précarité (FTM, squatters, etc.).

Le diagnostic est subdivisé en deux parties : la plus grande partie a été réalisée par le Service Promotion de la Santé et une commande spécifique auprès des populations en très grande précarité sera confiée en 2016 à un prestataire extérieur.

L'ensemble doit permettre d'avoir une photographie des besoins et des attentes en matière de santé, des inégalités sociales de santé et de leurs déterminants, ainsi que des ressources potentiellement mobilisables sur le territoire.

Il doit aussi permettre d'instaurer une dynamique de l'information débouchant sur la possibilité d'une actualisation régulière des données alimentant de façon régulière l'observatoire de santé.

Le périmètre du diagnostic comprend principalement la santé de la population, l'accès aux soins et à la prévention, et les ressources existantes sur le terrain vitriot en matière de soins, de prévention et de dispositifs médico-sociaux.

Il s'inscrit aussi dans une dynamique projective d'anticipation des besoins en prévoyant le vieillissement des populations et des professionnels, de même que l'installation de populations jeunes dans les nouveaux quartiers.

RECUEIL DE DONNEES QUANTITATIVES

Un travail de recueil et d'actualisation des informations recueillies dans le cadre de l'observatoire local de santé a été effectué en 2015. Il comprend :

- Données sociodémographiques
- Situation socio-économique
- Offre médicosociale du territoire vitriot
- Offre de prévention du territoire vitriot
- Offre de soin

¹ FNORS, Guide à destination des opérateurs d'un diagnostic local de santé mai 2012

- Dispositifs de mise en lien existants (réseaux et dispositifs spécifiques)

ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION VITRIOTE

Le service Promotion de la Santé a élaboré un questionnaire qui vise à dégager des axes thématiques prioritaires afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Ces axes alimentent le diagnostic local de santé en termes de prévention, de cadre de vie et d'accès aux soins.

Objectif général

Recueillir des informations sur des aspects divers de la santé auprès des habitants de la ville de Vitry-sur-Seine.

Objectifs spécifiques

- Mobiliser les vitriots sur les questions de santé,
- Connaître les problématiques d'accès aux soins, de cadre de vie, de prévention des habitants de Vitry-sur-Seine

Public cible

Habitants de Vitry-sur-Seine de 15 ans à 75 ans et plus. La part de cette population représente 79% de la population totale soit 68.236 habitants.

Méthodologie

Edité à 4.000 exemplaires, il a été distribué très largement auprès de la population vitriote pendant une période de trois mois à partir d'avril 2015.

Il était disponible de plusieurs façons :

- Sur le site de la ville, pouvant être rempli en ligne,
- Transmis en version PDF pour certaines associations qui se sont chargées de le reproduire,
- En version papier dans 20 services municipaux ouverts au public et 33 structures partenaires que le service Promotion de la Santé a contacté.

Lorsque cela paraissait nécessaire (difficultés de compréhension ou de lecture du questionnaire), certaines structures partenaires ou le service Promotion de la Santé lui-même accompagnaient le remplissage des questionnaires auprès de la population. 3.575 questionnaires papier ont donc été effectivement distribués.

850 questionnaires remplis ont été recueillis. Les résultats ont fait l'objet d'une présentation au comité de pilotage et seront présentés aux conseils de quartier en 2016.

ENTRETIENS AUPRES DES PROFESSIONNELS

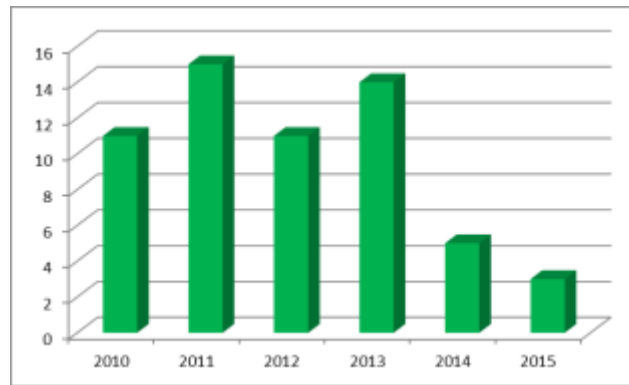
Deuxième phase du diagnostic, les entretiens professionnels ont été organisés durant le dernier trimestre 2015 et se sont prolongés au cours du premier trimestre 2016. Combinés aux échanges menés lors des mardis de Vitry, ils seront synthétisés en 2016.

SOINS PSYCHIATRIQUES SOUS CONTRAINTE

La procédure de « *soins psychiatriques urgents sous contrainte à la demande d'un représentant de l'Etat* » (SDREU) prévue par la loi de l'été 2011 et qui remplace l'ancien dispositif des hospitalisations d'office est un dispositif permettant de préserver la sûreté publique dès lors qu'elle peut être menacée par des patients dont les facultés mentales sont altérées, mais qui doivent pouvoir jouir de la même garantie de liberté que n'importe quel citoyen.

Les procédures mobilisent les services hospitaliers psychiatriques et les services de l'Etat, les services de Police Nationale étant souvent sollicités pour permettre la mise en sécurité du patient et de son entourage. La loi parue en juillet 2011 sur les soins psychiatriques sous contrainte ne modifie pas la logique de la mobilisation des services municipaux dans ces circonstances. En revanche, l'introduction d'un dispositif d'hospitalisation appelé « *soins pour péril imminent* », sans recours au représentant de l'Etat ouvre des possibilités plus souples et moins pénalisantes pour le patient en cas d'arrêt de traitement ou de risque suicidaire.

En 2015, la chute du nombre de SDREU observée en 2014 s'est confirmée, puisque seules 3 ont été prescrites contre 5 en 2014 et 19 en 2013. Les modifications de procédures des urgences de Créteil, gérant les SDREU en interne, expliquent en grande partie cette diminution. Seul le CMP est prescripteur en 2015 de SDREU.



Nombre de procédures (HO puis SDREU) depuis 2010

FICHER VACCINAL

Un fichier vaccinal (logiciel SVP) était utilisé depuis 1972 et informatisé depuis 1980. Il permettait le suivi vaccinal des enfants habitant la ville. Près de 1 200 enfants sont ainsi enregistrés chaque année. Ce système mis en place ne permettait pas de respecter les règles de secret médical.

Depuis le mois de mars 2015, le logiciel a été remplacé par un envoi de conseils vaccinaux aux familles ayant des enfants, à des âges clés pour la vaccination (11 mois, 6 ans et 11 ans) par courrier. Le système permet également aux familles de faire remplir au médecin de leur choix un certificat de satisfaction aux obligations vaccinales en vue des inscriptions à l'école ou encore à des séjours de vacances.

Initié en mai 2015, ce mailing personnalisé a concerné sur l'année 3.016 enfants (1.011 à 11 mois, 1.313 à 6 ans et 694 à 11 ans), avec un taux de retour global de 13,8%. Ce dernier concernait surtout les enfants de 6 ans (24 à 28% de retours) dont les coordonnées étaient issues de deux sources distinctes, ce qui a amené en fin d'année à revoir la procédure, avec un effet immédiat sur le taux de retour global (8%), les trois âges étant équivalents.

Les familles n'ont donc plus l'obligation, dans le cadre des inscriptions scolaires, de se rendre au service environnement avant de se présenter au service des affaires familiales. A l'occasion d'une visite en PMI pour les plus jeunes ou d'une visite médicale, un professionnel de santé peut désormais remplir ce certificat, sans date limite d'effet.

Dans ce cadre, un fichier a été travaillé avec le service informatique, bureautique et communication à partir des informations du service de l'Etat-Civil et du service des affaires familiales. Un agent du service environnement, sous la responsabilité du médecin de santé publique, est chargé de la mise sous pli et des envois.

Les familles vitriotes ont été informées de la nouvelle procédure par des articles dans les journaux de la ville, une information sur le site Internet de la ville, ainsi que des affiches apposées essentiellement dans les salles d'attentes des cabinets médicaux ou des PMI.

Le dispositif est maintenant bien accepté et les seuls problèmes relevés sont les certificats transmis par erreur au SPS par des parents qui ne comprennent pas qu'ils doivent le conserver. Ces erreurs ne dépassent pas la fréquence d'une fois par mois induisant le retour par courrier du certificat aux parents.

POUX

Depuis des décennies la Ville se mobilise sur la question des poux en distribuant des brochures dans les cartables distribués aux élèves de primaire. Cette brochure a été refondue en 2014 pour s'adapter aux codes graphiques de l'époque et donner des conseils adaptés.

Il faut souligner que le service est également régulièrement sollicité pour des questions telles que l'émergence de gale dans les écoles. Un texte d'information a été mis en ligne sur le site du service pour répondre aux questions des vitriots.

DIVERS

La Mairie a adhéré en 2016 à l'association Elus Santé Publique et Territoires, association nationale des villes pour le développement de la santé publique².

Dans la même perspective, la Ville a adhéré en tant que personne morale à l'association Plateforme Nationale des Ateliers santé Ville³.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2015 fut une année consacrée en très grande partie au diagnostic local de santé. La mobilisation des habitants et des professionnels observée autour de la première phase du questionnaire et l'accueil favorable des entretiens professionnels laissent augurer une meilleure connaissance du SPS par le public et un élargissement des partenariats au décours de la procédure.

En 2016, le choix du prestataire fera l'objet d'un marché pour étudier les modalités d'accès aux soins et à la prévention des populations en grande précarité. Une fois le diagnostic achevé, les contours du contrat local de santé pourront être tracés.

Les réseaux de professionnels (mardis de Vitry) permettront également d'échanger durant le 1^{er} trimestre 2016 sur les pistes d'actions possibles par typologie de public (jeunes, personnes âgées et personnes vulnérables). La réunion d'un comité technique d'ici l'été incluant notamment des représentants de la CPAM, l'ARS, l'Education Nationale, le conseil départemental (EDS et direction de la prévention), outre les services municipaux viendront préciser ces pistes.

Sur la base de l'ensemble de ces informations, les objectifs du contrat local de santé pourront être déterminés et les fiches actions proposées à un comité de pilotage à l'automne 2016, pour une signature du contrat en fin d'année.

Autres perspectives :

- Conférences santé à l'attention des personnes âgées : si aujourd'hui elles fonctionnent bien, le dispositif mérite toutefois quelques améliorations. Une information pourrait être renforcée auprès du public concerné pour une meilleure participation. La réception des questionnaires désormais systématique depuis fin 2015 permettra également de recueillir davantage d'avis des participants pour une meilleure évaluation. Enfin, une participation d'un agent du service accès aux droits et solidarité est prévue dans certaines conférences, en fonction des thématiques, pour donner quelques conseils aux retraités quant aux aides financières possibles, prises en charge des mutuelles...
- Une réflexion est en cours également pour proposer davantage d'ateliers autour de la santé aux personnes âgées en complément des conférences.

Ainsi, 2016 s'annonce comme une année de transition. D'une part la signature de ce contrat local de santé doit stabiliser les relations avec l'ARS mais, en même temps, il subsiste une incertitude sur le devenir même de ces CLS dans le cadre de la création du Grand Paris, des territoires et l'organisation de contrats territoriaux de santé. D'autre part, il reste aussi à poursuivre la réflexion sur le soutien à l'installation de professionnels de santé (recherche de locaux, regroupements de professionnels de santé), dont la nécessité se trouve renforcée par le fort accroissement démographique prévu dans la prochaine décennie. Enfin, la dynamique d'atelier santé ville semble menacée avec le passage de la politique de la ville à l'intercommunalité (donc au territoire 12) mais aussi, spécifiquement dans le Val de Marne, des injonctions de retour vers le droit commun qui contredisent les orientations nationales du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

² <http://www.espt.asso.fr/>

³ <http://www.pplateforme-asv.org/>